

n'y a rien perdu. La décision du Pontife sur le prétendu mariage, a été aussi prompte, que lumineuse & parfaitement conforme aux regles chrétiennes; & c'est contre sa volonté, sans doute, que jusqu'ici elle est restée secrète. Voici ce qu'on lit dans un écrit authentique que j'ai sous les yeux. *Jam ex eo tempore quo primum D. W. certorem summum Pontificem fecerat suæ voluntatis contrahendi nuptias cum C. H. protestante, a suo conjugè item lutherano adhuc vivente seperata per decretum consistorii ducalis Sturgardiæ, nullam summus Pontifex interposuit moram, quin ad eundem litteras daret; eique juxta catholicæ Religionis principia declararet, matrimonia etiam protestantium semel validè contracta & consummata nunquam dissolvi posse per qualescumque judices, neque proindè locum*

„ sollicitations la font plier, les menaces l'intimidant & l'effraient. Elle n'entend autour d'elle que le frémissement des passions les plus violentes. Au défaut de sujets de mécontentement on renouvelle d'anciennes querelles, sans d'autre vue que de se procurer le triste avantage de la jeter dans le trouble. Inutilement elle veut la paix, on la force à la guerre... Si elle parle avec une fermeté qui ne fait pas plier; si les assauts les plus rudes n'ébranlent pas sa constance; si sourde aux prières, elle ne se rend pas plus aux sollicitations, & écoute froidement les menaces, c'est uniquement lorsqu'il s'agit de toucher à quelque point qui regarde directement sa doctrine. „

*Discours
sur l'hist.
le pouv.
les usages
&c. &c.*

*C'est le
Porte inferi
non preva-
lebunt.*